

Comité de Pilotage du 21 septembre 2015

Réseau départemental d'infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides

4eme réunion du COPIL



SYNDICAT DES ÉNERGIES ET DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE





- 1) Information sur l'avancement du projet
- 2) Point sur l'interopérabilité
- 3) Propositions et prochaines étapes

Sommaire

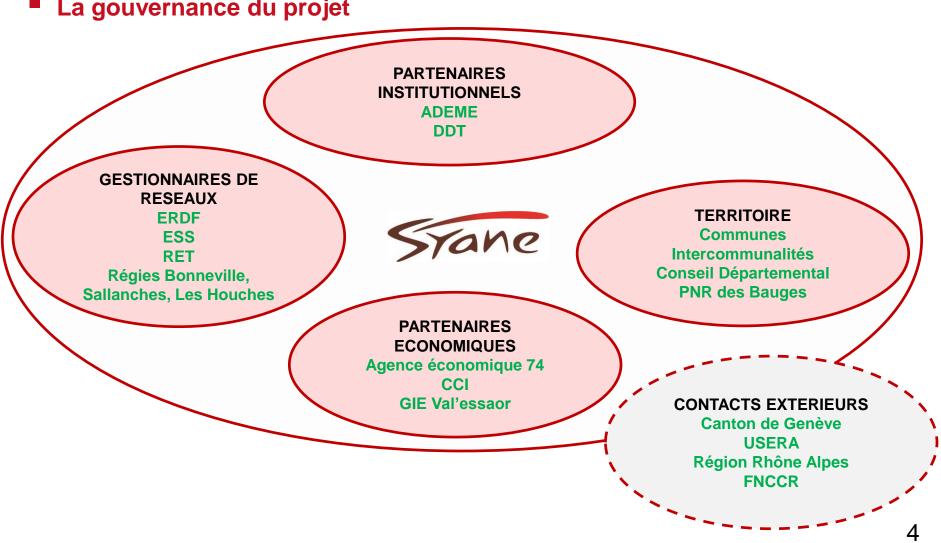


- 1) Information sur l'avancement du projet
 - Rappel du contexte
 - Rappel des éléments du projet
 - Les transferts de compétence
 - La concertation avec les autres syndicats
- 2) Point sur l'interopérabilité
- 3) Propositions et prochaines étapes

1 - Rappel du contexte



La gouvernance du projet



Stane

1 – Rappel du contexte

Décisions prises par le Comité de pilotage

16 Septembre 2014

- Validation des résultats de l'étude d'opportunité, du périmètre départemental de l'étude
- Lancement de l'étude de faisabilité

24 novembre 2014

- Validation des résultats de l'étude de faisabilité
- Validation du calendrier du projet
- Proposition d'engager le SYANE dans le projet, de déposer un dossier de financement à l'AMI de l'ADEME

7 Juillet 2015

- Validation des principes de sélections des emplacements
- Réflexions sur la tarification
- Proposition de concertation avec les autres syndicats de Rhône-Alpes

1 – Rappel du contexte



Avancement

- **Décembre 2014** : l'engagement du SYANE dans le projet est validé par le comité
- **Février 2015** : modification des statuts (nouvelle compétence optionnelle)
- Mars 2015 : adoption des conditions d'exercice de la compétence par le bureau

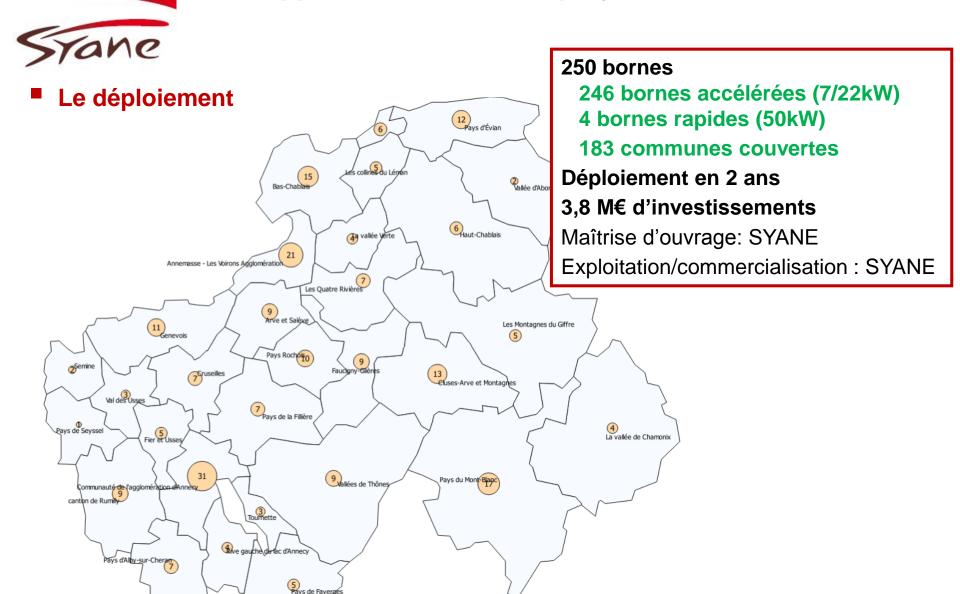
1,5 M€ d'aide sur 3,8 M€ d'investissements



Depuis mars :

- réunions d'information et de concertation avec les intercommunalités, et communes pour le transfert de compétence optionnelle, pour identifier les emplacements des bornes, organiser le déploiement du service...
- préparation des cahiers des charges (travaux, exploitation, etc.)
- schéma directeur départemental

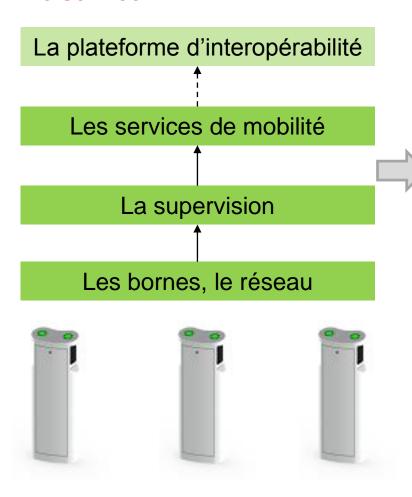
1 – Rappel des éléments du projet



1 – Rappel des éléments du projet



Le service



itinérance entrante et sortante

identification des usagers, visibilité, tarification, etc.

suivi des bornes, entretien, maintenance

recharge sur l'ensemble du département

Un service de recharge

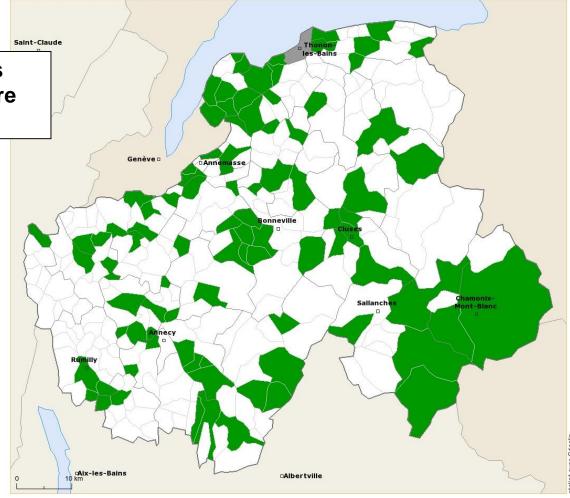
- Accessible à tous
- Ouvert (interopérabilité, itinérance, services de mobilité)
- Une offre payante, soutenue par les collectivités pour assurer l'équilibre de fonctionnement les premières années

1 – Les transferts de compétence





92 communes au 14 septembre 2015



- 92 communes représentant 98 bornes du projet de déploiement prévisionnel
- Présentation du projet aux collectivités: 17 EPCI et 3 communes rencontrées

1 – La concertation avec les autres syndicats





Action politique commune à 5 syndicats -> groupement de commande





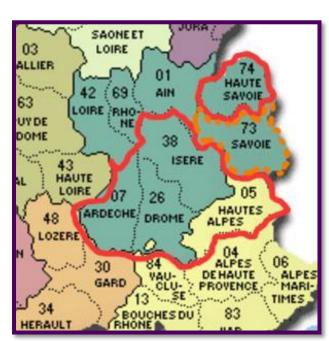






Les objectifs

- Mutualiser la demande et les prestations
- Utiliser des technologies cohérentes pour faciliter la recharge des utilisateurs
- Faciliter l'itinérance entre les réseaux locaux
- L'organisation
 - Coordonnateur : SYANE
 - ⇒ Le SDES lancera son marché (sur la même base)
 - Lancement du marché: début octobre 2015







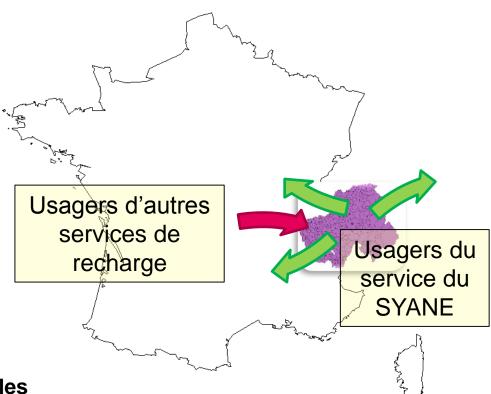
- 1) Information sur l'avancement du projet
- 2) Point sur l'interopérabilité
- 3) Propositions et prochaines étapes

2 – L'interopérabilité- définitions



L'interopérabilité : pour ouvrir le service à d'autres périmètres et d'autres abonnés

- L'interopérabilité : Gérer les échanges entre opérateurs pour permettre
 - Aux abonnés d'autres services de recharge de se recharger sur le réseau du SYANE (itinérance entrante)
 - Aux abonnés du service du SYANE de se recharger sur d'autres réseaux (itinérance sortante)



- Deux axes de développement possibles
 - Créer des échanges directs avec d'autres opérateurs
 - ⇒ Passer par une plateforme en charge de la gestion de ces échanges

2 – L'interopérabilité- définitions



Quelle interopérabilité pour le projet du SYANE?

- Prévu dans le projet :
 - Recours à une plateforme d'interopérabilité
 - Permettre la recharge d'utilisateurs occasionnels non abonnés
- L'interopérabilité en France : GIREVE- une plateforme en place
 - Un périmètre national et des partenariats avec d'autres plateformes européennes
 - Un accord GIREVE- FNCCR: Une proposition d'expérimentation gratuite de la plateforme GIREVE en 2016
- La question de l'interopérabilité avec les pays voisins (Suisse et Italie)
 - Présentation de GIREVE par Mr Lebrun (président de GIREVE)

2 – L'interopérabilité avec la Suisse



- Des échanges pour une interopérabilité transfrontalière plus facile
 - Les grandes plateformes d'interopérabilité européennes (GIREVE, Hubject, etc.) sont peu présentes en Suisse
 - Des échanges directs existent autour d'initiatives Suisses
 - Le projet RIdeRE porté par le CREM autour de l'application EVroam
 - Objectif du projet: standardiser, à une échelle inter-cantonale, l'accès aux bornes de recharge des véhicules électriques
 - Elargissement à un projet de mobilité électrique transfrontalière (France, Italie, Suisse) avec certaines Communautés de Communes
 - Le projet d'études et de déploiement d'IRVE du canton de Genève
 - <u>Proposition:</u> mettre en place une interopérabilité directe pour faciliter l'accès à la recharge pour les frontaliers
 - Une interopérabilité directe pour réduire les coûts d'itinérance et répondre à des besoins réguliers
 - Des opportunités de financement dans le cadre du programme de coopération interreg



- 1) Information sur l'avancement du projet
- 2) Point sur l'interopérabilité
- 3) Propositions et prochaines étapes
 - Convention avec GIREVE
 - Projet d'interopérabilité transfrontalière avec la Suisse
 - La coopération avec les syndicats du groupement
 - Prochaines étapes et planning



Proposer la signature d'une convention avec GIREVE

Le contexte :

- Un engagement pris (ADEME): intégration du réseau SYANE à une plateforme d'interopérabilité
- Une absence d'autre plateforme d'échelle significative sur le territoire Français
- Un accord existant entre GIREVE et la FNCCR permettant l'expérimentation de la plateforme en 2016

⇒ Proposer au bureau la signature d'une convention avec GIREVE



- Proposer le lancement d'un projet interreg France-Suisse
 - Les objectifs :
 - Mettre en place une interopérabilité effective entre la France et les Cantons frontaliers Suisses
 - Faciliter la recharge des frontaliers
 - Les partenaires :
 - Le CREM
 - Le Canton de Genève
 - Soumise à l'obtention de conditions de financement favorables
 - Programme interreg
 - Poursuivre la concertation avec la Suisse en vue du lancement d'un projet pour une interopérabilité transfrontalière effective dans le cadre d'un programme interreg



- La coopération avec les syndicats du groupement comités de pilotage
 - Les opportunités/ réflexions sont à mener en lien avec le groupement de commande
 - Quel pilotage pour les services mutualisés?
 - Quels échanges effectifs entre réseaux?
 - Quelle cohérence sur la tarification?
 - Un comité de pilotage spécifique sera mis en place pour le groupement
 - La nécessité de créer des liens entre le comité de pilotage du groupement et le comité de pilotage du projet

Le comité de pilotage du projet



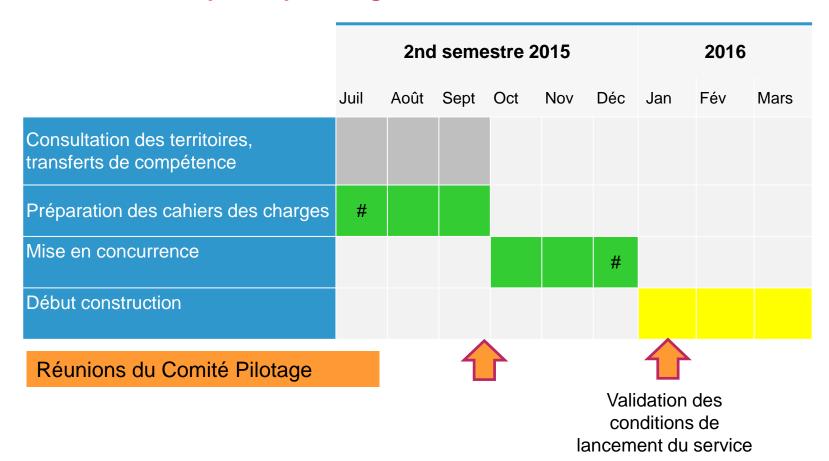
Défini les orientations

Le comité de pilotage du groupement

- Soumet les sujets de réflexion
- Défini les modalités de mise en œuvre en fonction des orientations des membres



Prochaines étapes et planning



Prochain comité de pilotage : Janvier 2016



Merci de votre attention.



Les conditions du transfert de compétence

- Mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables. (L.2224-37 du C.G.C.T.)
- Les conditions d'exercice de la compétence sont précisées dans un document, adopté par le Bureau du SYANE le 10 mars 2015
- Les conditions financières

Investissement	Coût global moyen d'une borne	Aides de l'ADEME	Contribution pour la collectivité
Borne de charge accélérée	13 000€	6 000 €	3 250 €
Borne de charge rapide	42 500 €	12 000 €	0€

Exploitation Contribution au déficit de fonctionnement du service	Participation du SYANE	Participation collectivité	Contribution pour la collectivité
Borne de charge accélérée	50 %	50 %	Estimée à 450 € / borne /an les premières années



Le réseau intercharge (Hubject)

- 1 borne en France
- 2 bornes en Suisse

